

**COMMUNE DE VIRY**  
**Compte-rendu du conseil municipal**  
**Mardi 28 juin 2016**

*Convocation : 21 juin 2016*

Présents : Mme COSTE / Mrs COMTE, DEBARNOT, DESCHAMPS, GATEAUD, TAUPIN, URCISSIN

Absents : Mmes BALLANDRAS, PORNON / Mrs BERLAND, CHARDEAU

*Secrétaire de séance : Mme COSTE*

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## **I- Fusion Communauté de communes – Approbation de l'arrêté du périmètre**

Monsieur le Maire rappelle les objectifs fixés par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35-III.

En ce qui concerne la Communauté de Communes du Charolais dont la Commune de Viry fait partie, le projet de schéma, élaboré par le Préfet de Saône et Loire, propose de la fusionner avec les communautés de communes de Paray le Monial et Digoïn Val de Loire et l'extension de la commune de Le Rousset-Marizy. Ce nouvel EPCI regroupera donc 44 communes.

Après avoir entendu toutes les explications utiles, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 2 voix pour, 3 voix contre, 2 abstentions

**EMET UN AVIS DEFAVORABLE** au projet de schéma de coopération intercommunale élaboré par Monsieur le Préfet de Saône et Loire au futur EPCI ;

## **II- Enquête publique déchetterie Vendennesse-les-Charolles**

M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'une enquête publique a été ouverte du 17 mai au 16 juin 2016 concernant la demande d'autorisation d'exploiter (régularisation), au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, une déchetterie et une plate-forme d'entreposage et broyage de déchets verts sur le territoire de la commune de Vendennesse-les-Charolles.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux déclarent, à l'unanimité, n'avoir aucune observation à formuler au sujet de cette affaire.

## **III- Indemnité conseil receveur municipal**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer à Mlle FAVROT, chef de poste à la trésorerie de Charolles, une indemnité de conseil pour l'année 2016, d'un montant de 224,67 euros brut (calculée à partir des dépenses d'investissement des trois années précédentes).

## **IV- Vote des subventions 2016**

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux votent les subventions suivantes :

- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Charolles : 70 €
- A.R.P.A.G.H. Charolles : 70 €
- Papillons Blancs Paray-le-monial : 70 €
- Foyer Socio-Educatif collège de Charolles : 50 €
- Centre Léon Bérard à Lyon : 90 €

- A.D.M.R. de Charolles : 190 €
- Service de remplacement de Charolles : 140 €
- Le Souvenir Français de Charolles : 50 €
- Les Anciens Combattants de Viry : 130 €
- Défi Anthony : 70 €
- Club de Foot de Vendennes-les-Charolles : 70 €
- Société de chasse la Saint Hubert : 70 €
- Association d'Animation Culturelle de Viry : 200 €
- Vaincre la mucoviscidose : 40 €
- Restaurant scolaire de Vendennes-les-Charolles : 75 €

### **Informations et questions diverses**

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal des travaux réalisés depuis le dernier conseil, à savoir : changement du chauffe-eau de la salle communale pour 462.46 € TTC, mise en place de rambardes sur le pont de Trémolles pour 924 € TTC.

L'aménagement des abords de la salle communale devra débuter du 15 septembre au 15 octobre 2016, la salle n'étant pas louée durant les travaux